

## COMMUNICATION AUX REVISEURS D'ENTREPRISES

Le Président

Correspondant  
tech@ibr-ire.be

Notre référence  
NH/ej

Votre référence

Date  
6 juillet 2009

Chère Consœur,  
Cher Confrère,

**Concerne : Consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique**

Conformément à l'article 30 de la loi du 22 juillet 1953 créant un Institut des Réviseurs d'Entreprises et organisant la supervision publique de la profession de réviseurs d'entreprises, coordonnée le 30 avril 2007, le Conseil de l'IRE soumet à la consultation publique son projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique, que vous trouverez en annexe.

Ce document est également disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.ibr-ire.be>, rubrique « documentation », sous-rubrique « projet de normes ».

Vous pouvez adresser vos commentaires jusqu'au 15 septembre 2009 à l'adresse suivante [tech@ibr-ire.be](mailto:tech@ibr-ire.be) ou par courrier à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (Rue d'Arenberg 13, 1000 Bruxelles) ou par télécopie au 02/512.78.86.

Sauf demande contraire de votre part, vos commentaires seront publiés sur le site internet de l'IRE à l'issue de la consultation publique.

Nous vous informons, par ailleurs, que la Commission européenne a également lancé une consultation publique sur l'adoption des normes ISA, disponible à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/consultations/2009/isa\\_en.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2009/isa_en.htm).

Nous vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de notre haute considération.

  
Pierre P. BERGER

Annexe

*Projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique – délai de consultation : 15/09/2009.*